

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 janvier 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1639)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 1420

présenté par

Mme Genevard, M. Hetzel, Mme Fort, M. Myard, M. Poisson, Mme Duby-Muller, M. Le Fur, Mme Poletti, Mme Louwagie, M. Dhuicq, M. Morel-A-L'Huissier, M. Gosselin, M. Chevrollier, M. Voisin, M. Saddier, Mme Zimmermann, M. Cherpion et M. Nicolin

ARTICLE 26

Après le mot :

« territoires »,

supprimer la fin de l'alinéa 4.

EXPOSÉ SOMMAIRE

On comprend mal comment nos établissements ou organismes d'enseignement et de formation peuvent conduire leurs missions « aux niveaux européen et international ».

Cette mention qui précède dans la formulation la notion de « cohésion des territoires » en rend la signification totalement absconse.